LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 28 nº43 Edmonton, semaine du 25 novembre au 1er décembre 1994 16 pages 60¢

Attention annonceurs!
Surveillez notre promotion du temps des fêtes
À lire en page 3

Génération X

• L'agriculture biodynamique

Guérir la terre malade

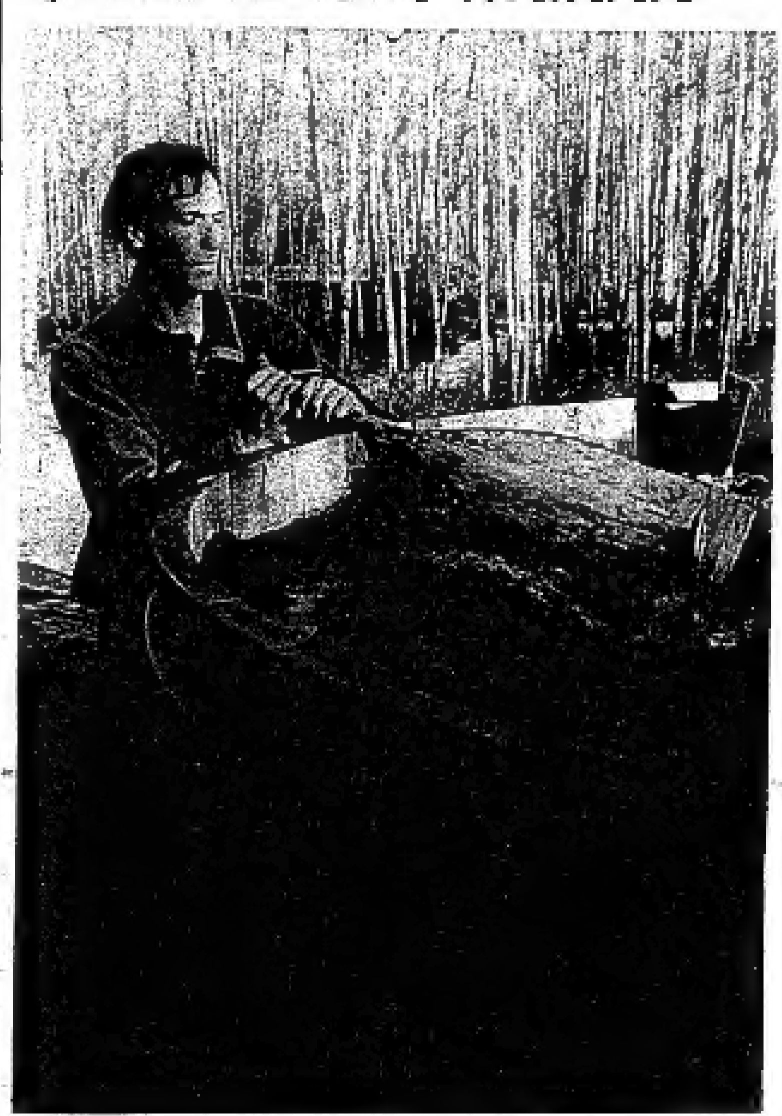


Photo: Michel Bouchard

Fernand Sylvain, jeune agriculteur de la région de Rivière-la-Paix.

MICHEL BOUCHARD

EDMONTON — Des coyotes poussent des hurlements dans les collines de la petite rivière Boucane (*Little Smoky*) et une étincelle du feu qui alimente le *hot-tub* monte vers les cieux. La forêt entoure la maison en rondins et Fernand Sylvain, jeune agriculteur de la région adepte de la biodynamique, a retrouvé la sérénité.

«On est isolé de ce que j'appelle les déserts de monocultures agricoles», lance-t-il. Il avoue toutefois qu'il ne se fait pas d'illusions car le terrain de golf, qui se retrouve en contrebas de ce paysage idyllique, est arrosé avec des herbicides et des fongicides. Fernand Sylvain ne désespère pas. «Je vais les convaincre qu'il y a d'autres façons de faire», lance-t-il.

Fernand préconise l'agriculture biodynamique pour guérir le sol et la terre malades, dégradés par les engrais chimiques et la culture intensive d'une ou deux espèces année après

suite à la page 2

«Si on veut perpétuer notre manière de vivre, il faut qu'on en parle.»

- France Levasseur-Ouimet

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON— «On n'a pas le temps de se donner une littérature parce qu'on est tellement occupés à faire de la politique. Les gens n'ont pas pris le temps d'écrire ce qu'ils sont et ce qu'ils ressentent. C'est dommage parce que c'est l'âme d'un peuple.»

La Franco-Albertaine France Levasseur-Ouimet, elle, a accepté de dévoiler un peu d'elle-même pour donner un nouvel élan à la littérature des francophones minoritaires en Alberta. Le 2 décembre, elle fera le lancement officiel de son premier livre, *Mon grand livre d'images*.

Fière de sa langue et de sa culture, l'auteure n'a pu résister à écrire sur ce qu'elle connaît le mieux, sur la vie et les gens qu'elle a connus depuis sa tendre enfance, les francophones de l'Alberta. *Mon grand livre d'images* est en fait un recueil de petits récits racontant, par exemple, l'importance de la balançoire pour les enfants, comment se déroulaient les battages, la frénésie des bazars, le lavage du lundi matin. Par ces petites histoires, France Levasseur-Ouimet veut décrire ce qui distingue les francophones des Prairies, ce qui les différencie des autres. «C'est des histoires que j'ai entendues quand j'étais enfant, précise-t-elle. C'est des choses que moi, j'ai vécues et que d'autres personnes que je connais ont vécues aussi.»

«Si les gens s'attendent à quelque chose de compliqué, poursuit-elle, ils vont être déçus car c'est très simple. La langue, c'est la langue de chez nous. J'ai écrit comme on parlait chez nous. Il faut être fidèle à ça. Moi, je trouve que cette langue-là, elle nous décrit. Je la trouve belle.» En utilisant cette langue «franco-albertaine», l'auteure veut inciter ses compatriotes à faire comme elle, à écrire leurs histoires

Photo: Carole Thibeault

France Levasseur-Ouimet a de nouveau laissé aller sa plume.

pour enfin développer une littérature propre aux francophones d'ici. «Je me suis demandé comment, au Québec, ils se sont donné une identité qui leur était propre. Ils ont eu des chansonniers, de la poésie, de la littérature. Il faut qu'on s'exprime».

Selon elle, tout le monde est capable d'écrire. Il ne faut pas s'arrêter à la grammaire. «Il faut aller au-delà des complexes qu'on a au niveau de notre langue et de la voir, cette langue-là, comme quelque chose qui nous décrit.» Elle ajoute: «C'est certain que ça ne sera pas beau du premier coup, dans le sens qu'on ne gagnera pas le prix Goncourt. Mais ça va être beau parce que ça va parler de nous. Et avec le temps, il y a des bonnes choses qui vont sortir.»

France Levasseur-Ouimet espère écrire un roman un jour. Elle a déjà quatre pièces de théâtre à son actif. *Mon grand livre d'images* est pour elle un moyen de faire ses premières armes en création littéraire. Comme elle le dit elle-même, «je suis en train d'apprendre à écrire».

Mon grand livre d'images est publié aux Éditions Duval à Edmonton. Le lancement aura lieu le 2 décembre, à 17h, au Bistro du centre culturel Marie-Anne-Gaboury.

25/11

Guérir la terre malade

suite de la page 1

année. Les agriculteurs biodynamiques utilisent, entre autres, des préparations faites d'herbes, de compost et de fumier frais pour faire vivre de nouveau le sol. «En appliquant les produits chimiques, c'est certain que cela tue les micro-organismes de la terre, lance-t-il. Les compagnies qui vendent les engrais chimiques le nieront et diront que le principal effet c'est que ça améliore le sol. Mais, il y a toujours des effets secondaires et très souvent on ne les voit pas avant des centaines d'années. Ça tue les insectes et les oiseaux.»

Il estime que les mauvaises herbes, que les agriculteurs «traditionnels» s'acharnent à tuer avec les herbicides, ne sont qu'un symptôme du problème sous-jacent. «Ils cherchent un *quick-fix*, lance-t-il. C'est comme si quelqu'un te frappe avec un marteau et toi tu prends une aspirine.» Il explique que chaque mauvaise herbe est signe d'un sol malade. Le manque de biodiversité, l'épuisement du sol par une rotation inadéquate des cultures et le tassement du sol sont les véritables problèmes, selon lui.

Il explique que chaque plante a des besoins spécifiques et risque d'épuiser le sol de certains nutriments. Il raconte que c'est ce déséquilibre du sol qui permet aux mauvaises herbes de se propager aux dépens des autres plantes. «Avec une bonne rotation, les mauvaises herbes sont tellement bombardées de tous côtés qu'elles n'ont pas de chance.»

Fernand Sylvain a fait son apprentissage en agriculture biodynamique en Europe. Il a travaillé pour des agriculteurs allemands et suisses, dont le chef du Parti vert qui possédait une ferme organique. Il explique que l'agriculture biodynamique est très marginale en Amérique du Nord mais très répandue dans ces pays. Rudolf Steiner, un penseur autrichien du tournant du siècle, est le père de l'agriculture biodynamique.

Fernand explique qu'il n'a pas connu jusqu'ici un succès foudroyant. Il estime qu'il faudra encore quelques années avant qu'il ait perfectionné la rotation des cultures et avant que le sol soit guéri. «J'ai de la patience», lance-t-il. Toutefois, son père et son frère ne sont pas encore convaincus des bienfaits de l'agriculture biodynamique. Ils cultivent ensemble une superficie de 2000 acres, dont 800 qui sont à Fernand. Comme beaucoup de jeunes agriculteurs, il travaille l'hiver pour boucler son budget. Présentement, il est soudeur au chantier de construction du nouvel élévateur à grain à Falher.

Les fermiers organiques certifiés (qui n'utilisent pas d'engrais chimiques ou d'herbicides) peuvent vendre leurs récoltes à un prix plus élevé: jusqu'à 30 pour cent plus cher. Mais Fernand estime qu'il n'est pas facile de prendre cette voie si une personne n'est pas convaincue des bienfaits de cette agriculture. «Ce n'est pas facile si quelqu'un n'y croit pas», lance-t-il.

Les tenants de méthodes biodynamiques combattent les mauvaises herbes en semant des plantes sont plus résistantes. Il explique qu'en semant du seigle l'automne, il est possible d'avoir le dessus sur les mauvaises herbes. «Aussitôt que la gelée est partie, ton champ est vert avec le seigle, raconte-t-il. Cela crée de l'ombre, et comme dans la forêt, les autres plantes n'ont pas de chance.»

Certaines plantes dont le seigle et le trèfle d'odeur produisent des herbicides naturels et les résidus de ces plantes dans le sol aident à supprimer les mauvaises herbes. Les racines du «trèfle d'odeur», raconte-t-il, ont aussi un effet bénéfique car elles concassent sol, le rendant plus poreux. Il est aussi possible d'acheter de l'engrais organique de la Colombie-Britannique fait de fumier composté et mélangé avec de la pierre à plâtre et qui est moins coûteux que les engrais chimiques.

Fernand Sylvain espère aussi lancer un projet de jardin collectif ouvert à toute la communauté. «Ça serait le fun d'avoir une petite communauté qui croit aux méthodes de culture organiques ici», lance-t-il. Il explique qu'il le fait pour des raisons philosophiques car il croit que c'est la meilleur solution pour la santé —physique et spirituelle— des hommes et la santé de la terre. «Si l'homme continue à manger de la nourriture morte cultivée avec des produits chimiques, il n'aura pas la force, l'endurance et le courage de s'en sortir.»

Les membres de FJA sont moins nombreux

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON—Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA) connaît présentement une baisse importante du nombre de ses membres. Organisation provinciale financée principalement par le ministère du Patrimoine canadien —125 000$ cette année—, elle a pour but de rejoindre les jeunes francophones et francophiles de la province. À première vue, ce montant peut sembler élevé si on considère que FJA n'a présentement que 120 membres.

Pour Andréa Brais et Paul Dumont, respectivement présidente et directeur général de FJA, la question ne se pose même pas.

Ils défendent d'abord la baisse du membership en expliquant que les activités qui «rapportent» normalement beaucoup de membres, comme les Jeux francophones de l'Alberta, ont lieu plus tard cette année que l'an dernier. De plus, contrairement aux années passées, les jeunes ne sont plus obligés de devenir membres de l'association pour prendre part aux activités. Selon Paul Dumont, il devenait trop difficile de gérer conjointement les adhésions à FJA et les inscriptions aux activités. Le bas taux de renouvellement des cartes de membre est aussi un problème auquel l'association doit faire face.

Même si les membres sont moins nombreux, Andréa Brais croit que l'association rejoint toujours beaucoup jeunes. Elle songe entre autres à la dernière soirée «clochard» qui s'est déroulée à Edmonton et qui a attiré plus de 150 jeunes de la Faculté Saint-Jean et de la communauté. Lors de la dernière Fête franco-albertaine, dossier auquel FJA avait consacré trois semaines de travail, plus de 300 personnes se sont procuré le passeport jeunesse pour la fin de semaine, comparativement à 35 l'année précédente. Et ces deux activités ne sont que quelques exemples. «Notre but n'est pas d'avoir 100 000 membres. Notre but, c'est d'offrir aux jeunes des occasions de parler et de s'amuser en français, mentionne-t-elle. Les jeunes sont moins intéressés à être associés à un bout de papier qui les fait membre d'une association. Ils font partie d'une clientèle plutôt qu'appartenir à une association. Ce n'est pas la fierté de tenir une carte de Francophonie jeunesse qui va les faire venir à une activité, c'est l'activité elle-même.»

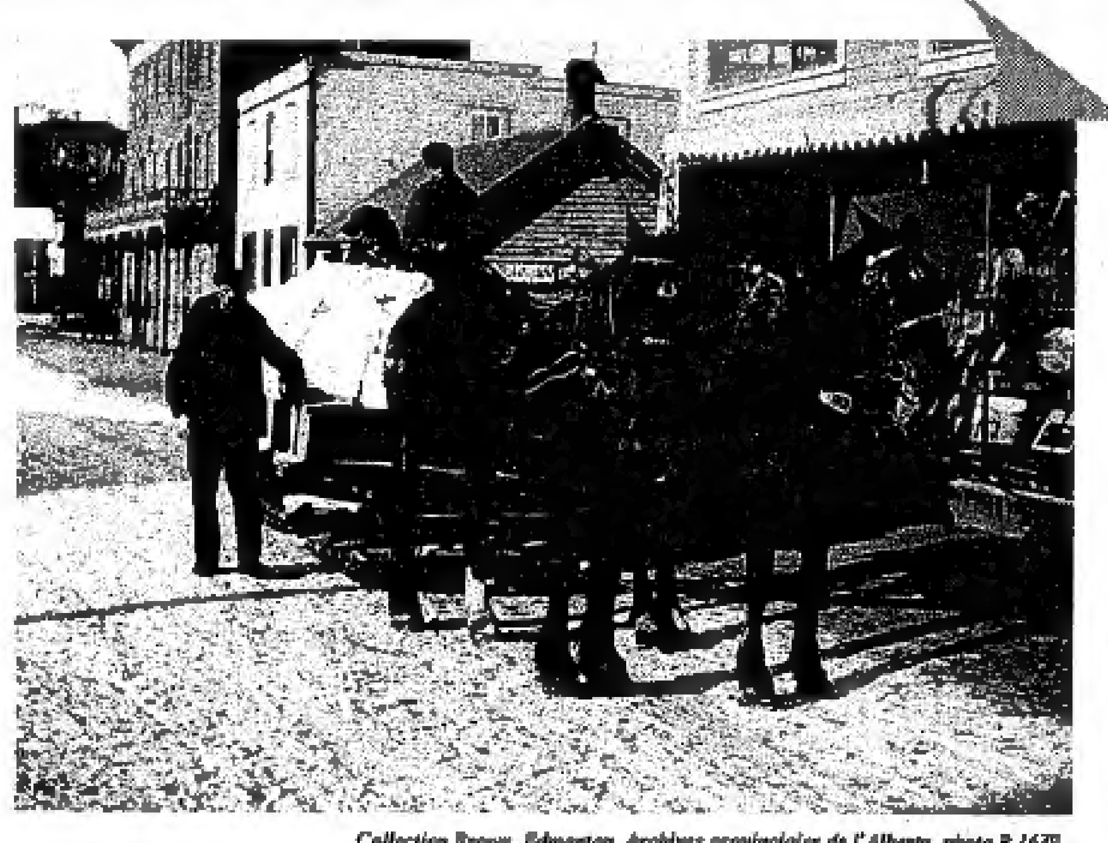
Malgré tout, Andréa Brais et Paul Dumont sont conscients qu'un membership réduit peut être dommageable pour la réputation de FJA. C'est pourquoi l'association pense à offrir un nouveau mode d'adhésion «à vie». Ainsi, une fois devenus membres, les jeunes le demeureraient jusqu'à 25 ans, âge maximum pour faire partie des membres actifs de FJA.

De plus, l'association attend le feu vert du ministère du Patrimoine canadien pour embaucher des «agents motivateurs» en région. Ces agents auraient une charge de travail d'environ cinq heures par semaine et auraient pour mandat d'aider les jeunes à concrétiser leurs projets. L'agent de liaison de FJA étant surchargé de travail, les agents motivateurs serviraient également de liens entre l'association et ses comités régionaux.



Photo: Carole Thibeault

Andréa Brais et Paul Dumont



Collection Brown, Edmonton, Archives provinciales de l'Alberta, photo B 1639.

Le ramassage de la neige à Edmonton avant l'ère des véhicules motorisés. La photo a été prise devant le 9666 de l'avenue Jasper.



Cette chronique est préparée par Claude Roberto des Archives provinciales.

Comment les compressions affectent Radio-Canada

MICHEL BOUCHARD

EDMONTON — La direction de la Société Radio-Canada cherche par tous les moyens à économiser près de 200 millions de dollars d'ici quelques années. Un des moyens envisagés pour y parvenir est de repenser l'organisation du travail à la société d'État. Des négociations avec les syndicats d'employés commenceront d'ailleurs à cette fin le 30 novembre.

Le gouvernement fédéral a réitéré en février son intention de comprimer le budget de base de la Société Radio-Canada de 100 millions de dollars. En tenant compte des compressions antérieures et de l'effet de l'inflation, Radio-Canada aura un manque à gagner de 180 millions de dollars à la fin du siècle.

Denis Lord explique que toutes les composantes de la Société auront reçu une quote-part des compressions. Il précise que la direction de Radio-Canada est en train de mettre en place un plan de gestion de quatre ans qui tiendrait compte de ces réductions. Le tiers de ce manque à gagner serait réglé, en grande partie, en supprimant plus de 1000 postes dans l'ensemble du pays par le départ volontaire d'employés et par les retraites. En Alberta, le directeur régional prévoit qu'il aura à éliminer l'équivalent de deux postes permanents sur la quarantaine d'employés à sa charge.

Radio-Canada espère économiser une somme équivalente en ayant recours à la technologie et en créant de nouvelles conventions collectives pour maintenir les services qu'elle offre à un moindre coût. «En gros, ces 60 millions de dollars viendraient d'un changement radical des méthodes de travail, lance Denis Lord. Nous avons une machine assez lourde à l'intérieur de Radio-Canada. Nous avons des modèles industriels qui ont été créés dans les années 1950. Il y a lieu de croire qu'il y aurait moyen de raffiner beaucoup nos méthodes de travail.» Il explique que, présentement, les différentes ententes syndicales restreignent ce que peuvent faire les employés: le lecteur des nouvelles de l'émission *Alberta Ce Soir* ne pourrait pas, par exemple, monter un reportage et un journaliste ne pourrait faire un remplacement à la lecture de l'actualité. «Si on pouvait arriver à ce que les gens soient polyvalents dans les fonctions qu'ils peuvent accomplir, on pourrait économiser de l'argent.»


Photo: Michel Bouchard

Denis Lord, directeur régional de Radio-Canada.

Lise Lareau, vice-présidente de la Guilde canadienne des médias, estime que le syndicat est aussi d'avis que certaines tâches peuvent être maintenant accomplies avec moins de personnel grâce à la technologie. Toutefois, elle estime que les employés devraient eux aussi bénéficier d'une certaine souplesse. «Si la direction veut des employés polyvalents, elle devrait investir davantage dans leur formation afin que tous puissent avoir l'occasion de monter en grade, ce qui n'est pas présentement le cas», lance-t-elle. Présentement, les sommes qui sont allouées à la formation sont minimes, raconte-t-elle.

Un précédent existe déjà à Windsor où une entente permettait aux journalistes de filmer leurs propres reportages tandis que les cameramen avaient aussi l'occasion de faire du journalisme. Elle explique que ce projet a été accompagné de huit semaines intensives de formation et que les employés ont reçu une compensation pour le travail additionnel accompli. «Nous essayons de nous assurer que les employés aussi puissent tirer profit des nouvelles.»

Lise Lareau qui siège au comité de négociations raconte que les deux parties seront à la table de négociations pendant plusieurs mois. Elle explique qu'ils auront recours à la «négociation raisonnée». Traditionnellement, le syndicat arrivait à la table avec certaines demandes. Elle raconte que, cette fois, les représentants syndicaux tenteront d'arriver à un certain compromis, à une solution possible au problème des compressions budgétaires tout en s'assurant que les intérêts des employés ne sont pas mis de côté. «Il y a toujours deux parties opposées, mais il n'y a pas autant de confrontation.»

Un comité parlementaire étudie les nouvelles sources de financement possibles pour la Société Radio-Canada. «Notre dépendance face aux revenus commerciaux devrait être progressivement réduite en fonction des nouvelles sources de revenus», explique Denis Lord. Quelques idées ont été lancées: une prime que paieraient les câblodistributeurs pour offrir le service de Radio-Canada, une taxe sur les vidéos qui sont loués, des taxes sur l'achat de vidéocassettes. M. Lord explique qu'il existe des précédents ailleurs. En Angleterre, par exemple, les propriétaires d'appareils radios et de téléviseurs doivent payer pour obtenir un permis tous les ans, ce qui aide à financer les diffuseurs publics.

Le gouvernement fédéral avait toutefois promis en février de garantir un financement stable, d'étaler les compressions déjà annoncées sur plusieurs années ainsi que de trouver de nouvelles sources de financement pour Radio-Canada. Entre-temps, le cabinet a tout de même demandé à tous les ministères et agences gouvernementales de préparer des prévisions budgétaires qui tiendraient compte d'éventuelles compressions de l'ordre de 25 à 40 pour cent. Ainsi, il est possible que la Société subisse de nouvelles compressions allant jusqu'à 400 millions de dollars. Le directeur estime qu'il serait difficile d'économiser autant d'argent sans redéfinir le mandat de Radio-Canada. Rappelons que la SRC a été fondée dans les années 1930 et qu'un projet de loi encadre le fonctionnement de cette société d'État. Il explique qu'avec des compressions additionnelles, ce n'est plus une question de resserrer les dépenses mais de supprimer carrément des réseaux. «Nous [les dirigeants de Radio-Canada] ne pouvons pas ne pas respecter la loi, lance-t-il. Il faudrait que le gouvernement nous dise ce qu'il est prêt à laisser tomber.»

· Billet ·

Variations sur le thème du quatrième pouvoir

Le regroupement local de l'Association canadienne des journalistes organisait plus tôt ce mois-ci une rencontre portant sur la couverture des faits et gestes du gouvernement Klein. Le principal «conférencier» invité n'était nul autre que le premier ministre lui-même.

Critiques, les journalistes? Injustement, estime Ralph Klein, qui reproche à certains médias albertains de se faire le porte-voix de groupes minoritaires qui dénoncent les politiques de son gouvernement. Le premier ministre accuse les journalistes de monter en épingle l'histoire de certaines victimes du système —des exceptions, à son avis— et de faire peu de cas, en contrepartie, de la cote de popularité dont jouit son gouvernement.

À l'opposé, Myer Horowitz, représentant du Conseil de presse albertain, craint que les journalistes soient trop tendres à l'endroit des conservateurs. Il rapporte que son organisation n'a reçu aucune plainte de traitement injuste à l'endroit du gouvernement depuis l'arrivée au pouvoir de l'équipe Klein. Et cela, à son avis, n'est pas bon signe.

Il est vrai que les journalistes sont souvent pris au piège de la «course aux réactions». L'information est une denrée qui vieillit vite. Au bout de quelques heures à peine, l'annonce gouvernementale faite en avant-midi est déjà considérée comme une «vieille nouvelle». Le reporter doit alors dépasser les faits pour tenter de mesurer leurs retombées et recueillir des réactions qui permettront au public de se mettre quelque chose de neuf sous la dent. Le temps file, l'heure de tombée approche dangereusement et le reporter doit souvent se contenter d'obtenir les réactions de groupes organisés.

Il est également pratique courante pour les journalistes de chercher un individu qui illustrera bien la situation exposée dans un reportage. Les compressions dans le secteur de la santé deviendront des problèmes beaucoup plus concrets si on trouve un malade qui attend depuis des mois pour subir une opération. Ralph Klein reproche aux journalistes d'abuser de cette tactique en servant au public ce qu'il appelle «la victime de la semaine».

Les reporters doivent se montrer critiques face aux élus. Ils disposent de beaucoup de renseignements et doivent, dans la mesure de leurs moyens, aider le public à se retrouver dans la masse d'informations dont il est bombardé quotidiennement.

Si les journalistes succombent à la facilité, alors les lecteurs, auditeurs et téléspectateurs doivent signifier leur insatisfaction. Ils doivent la communiquer aux reporters eux-mêmes, mais aussi à ceux qui, dans les salles de rédaction, établissent les priorités et préfèrent trop souvent la nouveauté à l'analyse et à l'enquête.

Pascale Bréniel

Courrier des lecteurs

La Fondation franco-albertaine

Objet: Article intitulé «Une fondation au service de la communauté» paru dans le journal du 11 au 17 novembre 1994.

J'aimerais clarifier un point concernant le jury de sélection de la Fondation franco-albertaine.

Le jury est distinct du conseil d'administration. Le conseil nomme au moins cinq personnes au jury. Un seul administrateur (membre du conseil) siège à ce jury. De plus, il n'a pas le droit de vote.

Me Roy Klassen
Responsable du dossier
de la Fondation franco-albertaine
à l'ACFA provinciale

Les jeunes réfléchissent

Le Mouvement des femmes chrétiennes du diocèse de Saint-Paul a demandé aux jeunes de la 7e à la 9e année d'écrire un court texte décrivant leur vie et leurs activités préférées ou encore pour partager leurs rêves et leurs ambitions.

La gagnante au niveau 9e année est Nathalie Van Brabant. Félicitations Nathalie!
Voici son texte:

Vivre ma vie

Bonjour. Je suis une Franco-Albertaine âgée de 14 ans. Je suis la plus vieille d'une famille de cinq enfants. Voici un résumé de ma vie et d'une activité que j'aime beaucoup.

Je fréquente l'École du Sommet depuis son ouverture. Les jeunes de mon âge n'aiment pas tous ça parler et vivre en français, mais pour moi, ce n'est pas seulement ma langue maternelle, c'est aussi ma culture. J'ai la chance d'être bilingue et je suis heureuse d'avoir cette chance.

Être francophone pour moi, c'est important, mais aussi être chrétienne, c'est très important. J'ai la chance de connaître Dieu et de prier. Oui, même à mon âge, c'est un besoin. Avoir confiance en Dieu, ça m'aide à me diriger sur la bonne route, même quand ça va mal. Il n'y a pas de meilleur guide que la Bible.

C'est probablement grâce à Dieu si je me suis rendue si loin avec le piano. J'ai commencé à prendre des leçons à l'âge de 3 ans. J'avais commencé mes leçons avec une soeur de l'Assomption. Je dois la remercier pour cela. Elle a pris beaucoup de son temps pour m'enseigner la musique. C'est certain que je n'ai pas toujours aimé pratiquer. Quand il faut faire un choix entre son émission de télévision favorite ou pratiquer des gammes, c'est difficile de prendre la décision de pratiquer. Depuis quelques années, j'ai un autre très bon prof de piano mais cette même soeur me donne maintenant des leçons d'orgue. J'accompagne parfois la chorale à la cathédrale. Je pense que ça a valu la peine d'aller à des leçons de piano à 7h45 le matin quand j'étais plus jeune. Cet été, je suis allée à un camp de musique pour les jeunes. C'était amusant de rencontrer d'autres jeunes qui ont, comme moi, passé plusieurs heures au piano depuis qu'ils ont commencé. J'ai encore beaucoup à apprendre et ça m'a donné le goût de continuer. Si je suis douée pour cet instrument, c'est bien à cause de celui qui m'a créée, Dieu.

suite à la page 7





Directrice: Pascale Bréniel
Adjointe administrative et responsable de la publicité: Micheline Brault
Journalistes: Carole Thibeault et Michel Bouchard
Graphiste: Linda Lavoie
Correspondant national: Yves Lusignan, Association de la presse francophone

Correspondants régionaux

BONNYVILLE: Lucie Lavoie
CALGARY: Jacques Girard et Alain Bertrand
CENTRALTA: Julie Bouchard-Dallaire et Lucienne Brisson (Saint-Albert)
FORT McMURRAY: Jean-Luc Simard
GRAND-CENTRE: Kathleen Bouchard
JASPER: Marie-Joëlle Driard
LETHBRIDGE: Adjoa Savage
PLAMONDON: Lina Labonté
RIVIÈRE-LA-PAIX: Sophie Savoie (Saint-Isidore) et Noëlla Fillion (Donnelly)
SAINT-PAUL: Jean-François Coulombe et Jean Perron







Le Franco est membre de l'Association de la presse francophone.
Au niveau national, il est représenté par l'agence de publicité OPSCOM.
Il est imprimé par CENTRALWEB Colorpress, à Edmonton.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement 1881.

Pour s'abonner, remplir le coupon publié à la fin de ce numéro.

Prière d'adresser toute correspondance comme suit:

Le Franco
8923, 82e Avenue • Edmonton (AB) • T6C 0Z2
Téléphone: (403) 465-6581 • **Télécopieur:** (403) 465-3647

*En matière d'éducation

Les parents prennent leur rôle au sérieux

CAROLE THIBEAULT et J.-F. COULOMBE

EDMONTON — Les parents des régions du Centre-Nord et du Centre-Est ont tenu des rencontres la semaine dernière, pour élaborer leur nouveau rôle dans le système d'éducation en français dans leur région. Aux deux endroits, les participants ont réalisé l'importance de faire converger leurs efforts vers la promotion et le recrutement.

Centre-Est

Dans la région du Centre-Est, la rencontre a réuni les représentants du Conseil scolaire régional francophone, des quatre écoles (École francophone de Plamondon, École du Sommet à Saint-Paul, le Coin des lutins de Bonnyville et l'école Voyageur de Medley) et de quelques organismes de la communauté.

Selon Yvon Laberge, consultant chez *Hope Learning Systems*, les parents ont dû définir pourquoi il est nécessaire d'effectuer de la promotion. Les priorités pour la région sont d'abord de recruter plus d'élèves, d'améliorer les relations entre l'école, la famille et la communauté, et d'accentuer les efforts au niveau préscolaire.

Chaque école a établi une liste de projets à long terme susceptibles d'assurer sa viabilité. Ces projets seront discutés avec chaque communauté au cours de la première semaine de décembre.

Enfin, une nouvelle rencontre régionale aura lieu les 10 et 11 décembre à Medley pour définir davantage les projets ainsi que pour spécifier les moyens à prendre pour les réaliser.

Centre-Nord

À Edmonton, la Société pour l'éducation francophone de la région Centre-Nord a élaboré ses nouvelles lignes directrices. Les parents ont modifié le mandat de l'organisme, qui en était un de revendication, pour en faire un «forum régional qui encourage et favorise le partage d'information entre les parents et les comités de parents».



Photo: Carole Thibeault

Mariette Rainville, présidente de la SPEF.

Mariette Rainville, la présidente, explique que la Société veut «donner une voix au parents francophones de la région». En fait, elle sera un lien entre les différents comités de parents, les parents eux-mêmes, la Fédération des parents francophones de l'Alberta et le Conseil scolaire francophone du Centre-Nord.

En plus des parents déjà engagés au sein des écoles, la Société veut regrouper les parents d'enfants en âge préscolaire et les parents en faveur de l'école non confessionnelle. Ensemble, ils élaboreront des stratégies dans différents domaines tels la promotion, le recrutement, le financement, la formation, la consultation, etc. «La Société n'a pas pour but de s'ingérer dans les affaires des écoles. On est là pour appuyer les parents et offrir un lieu où ils se sentent bien, affirme Mariette Rainville. On veut pouvoir discuter librement de ce qui nous préoccupe, de notre vision, de nos besoins, de ce qu'on veut pour nos enfants en matière d'éducation.»

La révision des objectifs de la Société pour l'éducation francophone de la région Centre-Nord entre dans le cadre des réformes gouvernementales en éducation. En vertu de ces réformes, les parents auront un plus grand rôle à jouer dans les prises de décision au niveau de leur école.

CRTC **Décision** Canada

Décision 94-821. Shaw Cablesystems (Alberta) Ltd., Calgary (secteur de), Airdrie et Cochrane (Alb.). APPROUVÉ - Ajout des secteurs adjacents à Cochrane à l'entreprise de câble qui dessert les collectivités susmentionnées. «Vous pouvez consulter les documents du CRTC dans la «Gazette du Canada», Partie I; aux bureaux du CRTC; dans les bibliothèques de référence; et aux bureaux de la titulaire pendant les heures normales d'affaires. Pour obtenir copie de documents publics du CRTC, prière de communiquer avec le CRTC aux endroits ci-après: Ottawa-Hull, (819) 997-2429, Vancouver, (604) 666-2111.»

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Westcoast Energy Inc.

ORDONNANCE D'AUDIENCE GH-6-94
Projet d'agrandissement du réseau Grizzly Valley

ORDONNANCE D'AUDIENCE MODIFICATRICE AO-1-GH-5-94
Projet d'agrandissement du réseau Fort St. John

Dans une demande datée du 4 novembre 1994, Westcoast Energy Inc. ("Westcoast") a sollicité de l'Office national de l'énergie ("l'Office" ou "l'ONÉ"), conformément aux parties III et IV de la *Loi sur l'Office national de l'énergie* ("la Loi"), un certificat d'utilité publique, aux termes de l'article 52 de la Loi, autorisant la mise en place d'une canalisation principale; une ordonnance, aux termes de l'article 58 de la Loi, autorisant la construction de l'usine de traitement du gaz Tumbler Ridge, la mise en place de deux compresseurs et un agrandissement du réseau de transport du gaz brut Grizzly Valley; et une ordonnance, aux termes de l'article 59 de la Loi, demandant des droits intégraux applicables aux services fournis grâce aux installations visées par la demande.

Tumbler Ridge, d'un coût estimatif de 529 millions de dollars, pourrait traiter 11 327 10^3m^3 (400 millions de pi³) de gaz naturel brut par jour. L'agrandissement connexe du réseau de transport du gaz brut Grizzly Valley, dont le coût estimatif est de 143,62 millions de dollars, comprendrait la mise en place de deux compresseurs, d'environ 155 kilomètres (97 milles) de canalisations d'un diamètre allant de 219,1 mm (8,625 po) à 508 mm (20 po), et d'installations connexes.

Dans l'ordonnance d'audience GH-5-94, diffusée le 31 octobre 1994, l'Office avait décidé d'examiner dans le cadre d'une audience orale une demande présentée par Westcoast en date du 6 octobre 1994 pour le projet d'agrandissement du réseau Fort St. John. Ce projet propose la construction de la nouvelle usine Aitken Creek, la mise en place de trois compresseurs et l'agrandissement du réseau de transport du gaz brut Fort St. John. L'Office a décidé de diffuser l'ordonnance AO-1-GH-5-94 qui modifie la date à laquelle l'instance GH-5-94 débutera, la portant au 23 janvier 1995.

L'Office a de plus décidé de tenir une audience orale pour l'examen de la présente demande immédiatement après l'instance AO-1-GH-5-94. D'autres instructions à cet égard seront diffusées avant le début de l'audience.

L'Office ordonne ce qui suit.

L'audience débutera immédiatement après l'instance AO-1-GH-5-94, qui elle commencera le lundi 23 janvier 1995. L'endroit reste à déterminer.

L'audience sera publique et permettra d'obtenir la preuve et les opinions de parties intéressées relativement à la demande.

Quiconque désire intervenir dans l'audience doit déposer une intervention écrite auprès du secrétaire de l'Office et en signifier une copie au demandeur, à l'adresse suivante:

Madame Jane L. Peverett
Vice-présidente, Affaires de réglementation
Westcoast Energy Inc.
1333, rue Georgia ouest, Vancouver (C.-B.) V6E 3K9
Téléphone: (604) 691-5230 Télécopieur: (604) 691-5884

Le demandeur enverra une copie de sa demande, des modificatifs et des documents connexes à chaque intervenant. La date limite de réception des interventions écrites est le 28 novembre 1994 à midi. Le secrétaire de l'Office publiera peu après une liste des parties.

Quiconque désire simplement présenter des commentaires au sujet de la demande doit déposer une lettre de commentaires auprès du secrétaire de l'Office et en faire parvenir une copie au demandeur au plus tard le 6 janvier 1995 à midi.

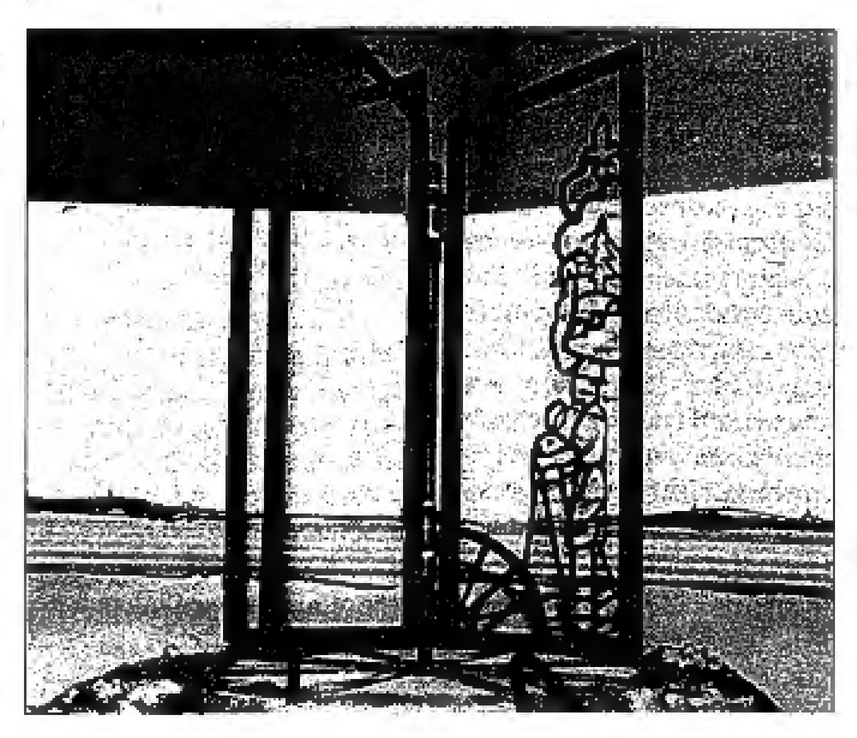
L'audience comprendra un examen des questions à étudier conformément au *Décret sur les lignes directrices visant le Processus d'examen et d'évaluation en matière d'environnement*. La date limite de réception, par l'Office et toutes les parties, des commentaires écrits qui seront utilisées dans l'examen est le 6 janvier 1995 à midi.

Pour tout renseignement concernant les instructions applicables à la présente audience (ordonnance d'audience GH-6-94) ou les *Règles de pratique et de procédure de l'ONÉ* qui régissent toutes les audiences de l'Office (documents disponibles en anglais et en français), veuillez écrire au secrétaire ou téléphoner à M. Guy C. Hamel, agent de réglementation, Bureau du secrétaire au (403) 299-3927.

J.S. Richardson, Secrétaire, Office national de l'énergie
311, sixième Avenue s.-o., Calgary, (Alberta) T2P 3H2
Télécopieur: (403) 292-5503

Le projet de monument du centenaire reçoit l'approbation de tous

J.-F. COULOMBE



ST-PAUL — Le comité du monument du centenaire a présenté officiellement, le 14 novembre, un nouveau projet pour souligner les 100 ans de Saint-Paul en 1996.

Le projet initial, représentant une croix dont la traverse est en forme d'ailes d'aigle, a été abandonné à la suite de plaintes formulées par les groupes métis de la région.

Le nouveau projet, qui a reçu l'approbation unanime des groupes métis, consiste en trois panneaux rotatifs en fer forgé attachés à un mât de 3,5 mètres de haut. Chaque panneau représente la contribution des groupes fondateurs de Saint-Paul: les Métis, les Oblats et les pionniers. Des représentants de chaque groupe seront responsables du dessin de leur panneau. D'autres panneaux pourront éventuellement être ajoutés. À la base du monument, une roue de charrette est représentée. La charrette était en effet le moyen de locomotion des trois groupes.

Le comité croit que le site idéal pour le monument serait le parc Lagassé, près du lac Thérien.

Cécile Bielech, présidente du comité du centenaire, et Herman Poulin, concepteur du projet, ont présenté la nouvelle idée au maire de Saint-Paul, John Trefanenko, et aux échevins. Ces derniers ont eu une réaction très positive. Le maire a d'ailleurs tenu à souligner le sens de l'initiative qu'a démontré le comité pour la célébration du centenaire.

La refonte des programmes sociaux ne fait pas l'unanimité

MICHEL BOUCHARD

EDMONTON — La députée du Bloc québécois Francine Lalonde craint que le gouvernement ne mette de l'avant des solutions simplistes pour régler des problèmes complexes. La députée était de passage à Edmonton dans le cadre des consultations publiques sur le projet de refonte des programmes sociaux fédéraux.

Le député Maurizio Bevilacqua, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines, Lloyd Axworthy, pense au contraire que le changement est non seulement nécessaire mais urgent. Il souligne que le programme d'assurance-chômage, par exemple, conçu dans les années 1940, n'est plus adapté aux conditions économiques du présent. «Nous devons examiner les façons dont on peut former les travailleurs, lance-t-il. Présentement, 38 pour cent des sommes versées par l'assurance-chômage sont payées à 14 pour cent des travailleurs.» Une petite proportion des travailleurs auraient des emplois précaires et se retrouveraient donc plus souvent au chômage.

Mme Lalonde soutient que, paradoxalement, elle est la seule à militer pour le maintien de l'intégrité des programmes sociaux et de l'identité canadienne. Elle estime que l'objectif de la révision des programmes sociaux n'est pas de créer de l'emploi mais de comprimer les dépenses. Elle est d'avis que la formation est nécessaire mais que le vrai problème est de se trouver un emploi très souvent inexistant.

M. Bevilacqua pense pour sa part que la formation inadéquate d'un nombre important de Canadiens ralentit le croissance économique. «Nous perdons chaque année des dizaines de milliers d'emplois car les travailleurs n'ont pas acquis les compétences nécessaires, lance-t-il. Nous devons diriger les ressources humaines là où il y a des emplois. Chaque année nous accordons des milliers de permis de travail aux étrangers car des Canadiens ne peuvent pas combler ces postes.»



Maurizio Bevilacqua



Francine Lalonde

La députée bloquiste dénonce aussi les changements proposés au financement du postsecondaire. Elle croit qu'en obligeant les étudiants à s'endetter davantage, on limitera l'accès aux études universitaires et collégiales. Elle affirme que le gouvernement n'a pas fait d'études d'impact afin de cerner les conséquences des changements.

Quant au député Bevilacqua, il est d'avis que les étudiants doivent investir dans leur propre avenir. Il explique que les diplômés universitaires connaissent des taux de chômage plus bas que la moyenne et, en général, des salaires plus élevés. Il explique que les changements mis de l'avant faciliteront l'accès aux études postsecondaires à un plus grand nombre de personnes et les paiements que feront les étudiants pour amortir leur dette seront calculés en fonction de leur salaire. Il explique que depuis plusieurs années les transferts accordés aux universités ont été gelés, les frais de scolarité ont augmenté, mais qu'un nombre grandissant de personnes ont tout de même choisi de poursuivre leurs études.

La députée bloquiste craint que l'objectif du parti libéral ne soit d'harmoniser les programmes sociaux canadiens et américains pour les rendre conformes à l'Accord de libre-échange nord-américain. «Les Libéraux étaient très critique de l'ALÉNA, mais en fait ce qu'ils font présentement c'est de copier nos programmes sociaux sur ceux des Américains pour achever la tâche entreprise par Brian Mulroney», lance-t-elle.

Les jeunes réfléchissent

suite de la page 4

Quand je regarde mes trois frères et ma soeur qui jouent tous du piano, j'ai le goût de les encourager à continuer. Eux aussi trouvent que ce n'est pas toujours amusant de pratiquer, mais ils savent que c'est possible de se rendre loin dans la vie.

Je pense que j'ai aussi des parents qui ont énormément de patience avec nous. En plus d'aller nous conduire et nous chercher à nos leçons, il faut qu'ils voient à ce que tout le monde pratique.

Je pourrais continuer mais je vais m'arrêter ici. Je pense que c'est important de parler de nous (les jeunes) de façon positive. Vous avez un excellent thème pour l'année 1994-1995.

Nathalie Van Brabant
9e année

LE FRANCO
465-6581



Calendrier culturel de décembre

Vous voulez faire connaître vos activités socio-culturelles? Veuillez nous faire parvenir vos renseignements pour les activités de JANVIER avant le 14 décembre soit par courrier ou en composant le 466-1680. Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'ACFA provinciale.

RÉGION DE BONNYVILLE

11 décembre - Souper et veillée de Noël avec chants, musique et danses, organisés par le Club de l'Aurore au Centre culturel à partir de 15 h 00. Info: Marie P. Coulombe, 594-3664.

19 décembre - Para-liturgie, cantiques et lectures, à 19 h 30 à l'école Bernard Brosseau. Info: Vivian Plouffe, 826-7005.

20 décembre - Fête de Noël pour les classes de la 5e à la 8e années francophones de l'école Bernard Brosseau, avec parties de cartes, tartes au sucre, etc. dans l'après-midi. Info: Vivian Plouffe, 826-7005.

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Rencontres pour jouer au cartes, au bingo et jeux libres tous les lundis et vendredis de 13 h 00 à 15 h 00. Invitation spéciale aux aînés. Info: 826-5275

Vidéocassettes pour enfants disponibles au Francoin. Info: 826-5275.

MEDLEY

2 décembre - Tournoi d'improvisation avec Nicole Laframboise à l'école Voyageur à 20 h 00. Les participant.e.s seront les élèves des écoles Voyageur, du Sommet et du Centre scolaire communautaire de Plamondon. Info: 826-5275.

2 décembre - Vente de pâtisseries, activité de levée de fonds organisée par le Club de l'Aurore des aîné.e.s, de 9 h 30 à 14 h 00 au Magasin «Vallée». Info: Marie P. Coulombe, 594-3664.

3 et 4 décembre - Exposition et vente d'arts visuels (40 tableaux) avec artistes locaux au Musée historique. 3 décembre: 10 h 00 à 17 h 00 et le 4 décembre de 10 h 00 à 16 h 00. Info: Lucienne Mercier-Croteau, 826-7447.

8 décembre - Ouverture officielle du Centre de ressources préscolaires de la SPECF dans la classe de la maternelle au Centre Parent Child Centre (4714-48 rue) à 19 h 30. Info: Rémi Gagnon, 826-2447.

9 décembre - Sacrement de réconciliation à l'école Voyageur à 9 h 00 (4e à 6e année) et à 10 h 20 (7e à 10e année). Info: Nicole Laframboise, 594-0666.

22 décembre - Dîner de Noël à partir de 12 h 30, dans chaque classe, suivi d'un après-midi d'activités sociales et familiales à l'école Voyageur. Info: 594-0666.

23 décembre - Journée du pyjama, activités et jeux, à l'école Voyageur. Info: Nicole Laframboise, 594-0666.

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Cours de dessin d'enfants à l'école Voyageur de Medley, chaque mardi soir de 18 h 15 à 19 h 15. Info: 594-1802.

Cours d'aérobie à l'école Voyageur, chaque mardi soir de 19 h 30 à 20 h 30. Info: 594-1802.

Rencontre des Castors à l'école Voyageur, chaque mercredi de 18 h 00 à 19 h 30. Info: 594-1802.

Rencontre des Louveteaux-Jeannettes à l'école Voyageur, chaque jeudi de 18 h 15 à 20 h 15. Info: 594-1802.

Ballon-volant (1) adultes à l'école Voyageur, chaque lundi de 19 h 30. Info: 594-1802.

Ballon-volant (2) adultes à l'école Voyageur, chaque vendredi de 19 h 30. Info: 594-1802.

RÉGION DE CALGARY, BANFF ET RED DEER

Jusqu'au 10 décembre - Exposition de sculptures de l'artiste montréalais David McFarlane, à TRUCK (210, 209, 8e ave S.-O.) Info: 261-7702.

Jusqu'au 31 décembre - Exposition de 36 photos noir et blanc d'origines diverses sélectionnées et réunies par le Service de Presse du Ministère des Affaires Étrangères de France à l'occasion de la commémoration du cinquantième anniversaire de débarquement allié en Normandie à la «Community Gallery» du Glenbow Museum. Info: Thierry Lagnau, 245-5662.

BANFF

Jusqu'au 5 janvier - Tairraz Père et fils, exposition de photographies de montagne, au Musée Whyte des Rocheuses canadiennes à Banff. Info: Consulat Général de France, 425-0665.

2 décembre - Improvisation, au S.T.C., #375, 605, 1ère rue S.-O.. Entrée: $2/membres, $3/non-membres. Info: Brigitte Lépine, 269-5583.

2 décembre - Soirée musicale, talents locaux à 20 h 00 dans le sous-sol de l'église Ste-Famille. Info: P. Boutet, 249-3213.

2, 9 et 16 décembre - 5 h 00 à 7 h 00, rencontre informelle en français (service de nourriture et de bar payant), au S.T.C., #375 - 605, 1ère rue S.-O.. Info: Danielle Launière, 269-5583.

4 décembre - Vente de tourtières et de pâtisseries au sous-sol de l'église Ste-Famille après la messe de 10 h 30.

7 décembre - Tango (France 1992) film de Patrice Leconte. Comédie noire, ce film raconte les aventures d'un Don Juan («Paul», joué par Thierry Lhermitte) qui veut taire ses sentiments de culpabilité en faisant assassiner son épouse (Miou Miou). Au Plaza Theatre (1133 Kensington Rd. N.-O.), à 19 h 00. Info: 283-3636.

8 décembre - Tango (voir plus haut) à 21 h 45.

9 décembre - Tango (voir plus haut) à 19 h 00.

9 décembre - Bingo organisé par le Club de l'amitié au sous-sol de l'église Ste-Famille à 20 h 00. Info: P. Boutet, 249-3213.

9 décembre - Pat Martel en concert au S.T.C. #375 - 605, 1ère rue S.-O. à 20 h 30. Entrée: $10. Info: Ellen Binns Dang, 244-9411.

10 décembre - Tango (voir plus haut) à 16 h 00.

11 décembre - Tango (voir plus haut) à 13 h 30.

11 décembre - Noël des enfants: jeux, bricolage et spectacle, Père Noël francophone, dîner à la dinde. Au sous-sol de l'église Ste-Famille. Info: Bernard Pître, 280-6356.

16 décembre - Soirée de Noël (échange de cadeaux) organisée par le Club de l'amitié au sous-sol de l'église Ste-Famille à 20 h 00. Info: P. Boutet, 249-3213.

16 décembre - Fête de Noël avec invités spéciaux Jacques Chauvin, la Voix des Rocheuses et les jeunes de l'atelier de théâtre à 18 h 30 au S.T.C. #375 - 605, 1ère rue S.-O.. Entrée: 5$/non-membres, 4$/membres. Info: Danielle Launière, 269-5583.

19 décembre au 2 janvier - Cours de langue française pour adultes et enfants offerts par l'Alliance française de Calgary: conversation avancée, conversation supérieure, littérature française, français écrit, français pour élèves d'écoles secondaires d'immersion, neuf niveaux de cours pour les enfants, prématernelle française. Info: 245-5662.

21 décembre - Jésus de Montréal film de Denys Arcand (1989), au Plaza Theatre (1133 Kensington Rd. N.-O.)l Un groupe de comédiens montréalais présentent une pièce au sujet de la Passion du Christ. 19 h 00. Pour plus de renseignements: 283-3636.

26 décembre - Trois couleurs: rouge (France/Suisse/Pologne 1994) le troisième d'une trilogie de films (Bleu, Blanc, Rouge) de Kryzsztof Kieslowski. Une jeune femme, Valentine, frappe un chien sur la route avec son auto. Elle l'apporte chez son maître, un ex-juge cynique et âgé. Celui-ci attire inexorablement la jeune femme. Au Plaza Theatre (1133 Kensington Rd. N.-O.) à 19 h 00. Info: 283-3636.

27 décembre - Trois couleurs: rouge (voir plus haut) à 19 h 00.

28 décembre - Trois couleurs: rouge (voir plus haut) à 21 h 15.

29 décembre - Trois couleurs: rouge (voir plus haut) à 19 h 00.

30 décembre - Trois couleurs: rouge (voir plus haut) à 21 h 15.

31 décembre - Trois couleurs: rouge (voir plus haut) à 15 h 30.

1 janvier - Trois couleurs: rouge (voir plus haut) à 13 h 30.

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Rencontres du club de l'amitié chaque vendredi soir de 19 h 30 à 22 h 00 à la salle paroissiale de l'église Ste-Famille (1717 -5e rue S.-O.). Info: M. Oscar Fauchon au 244-2200.

Bonjour Calgary: émission télévisée présentée au canal 10 (Rogers Cable) tous les dimanches matins à 10 h 00; en reprise tous les mardis à 20 h 30 et tous les mercredis à 17 h 30. La programmation consiste en une douzaine d'épisodes présentant les différents aspects de la vie francophone à Calgary. Info: Jean-Pierre Lajoie, 272-2494.

Copains de jeux, rencontres pour parents d'enfants francophones d'âge préscolaire de 9 h 30 à 11 h 30 tous les vendredis. Info: Rachel Desroches, 282-1630.

RÉGION DE MEDICINE HAT

9 décembre - Souper canadien-français avec accordéoniste au 533, 1ère rue (F.O.C.) à 19 h 30. Coût: 5$/adultes, 2,50$/enfants. Info: Nathalie, 528-4419.

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Café-causerie le dernier mardi de chaque mois au bureau situé au 533 - 1re rue sud-est. Info: 528-4419.

RÉGION DE CENTRALTA

LEGAL

22 décembre - Souper de Noël organisé par l'A.C.F.A. régionale à 18 h 00 à la salle communautaire de Legal, suivi du concert de Noël des élèves de l'école Citadelle à 19 h 30. Entrée: à déterminer. Info: Hélène ou Ghislaine, 961-3665.

SAINT-ALBERT

Jusqu'au 18 décembre - Exposition préparée par le musée de Red Deer pour reconnaître l'apport des religieuses (plus d'une douzaine de congrégations) à la vie et au bien-être des Albertain.e.s au Musée Héritage Museum. Les heures d'ouverture sont du mardi-jeudi, 10 h 00 à 17 h 00 et les fins de semaine de 12 h 00 à 17 h 00. Info: Elizabeth, 459-1528.

Jusqu'au 10 décembre - Exposition de météorites et souvenirs des mission américaines dans l'espace au Musée héritage Museum. Info: Elizabeth, 459-1528.

Jusqu'au 18 décembre - Exposition d'un atelier de réparation de montres, au Musée Héritage Museum. Info: Elizabeth, 459-1528.

3 décembre - Une fête pour vos nounours au Musée Héritage Museum. Info: 459-1528.

à partir du 15 décembre - Les nounours à Noël au Musée Héritage Museum. Info: 459-1528.

Exposition permanente sur l'histoire de St-Albert et de la région au Musée Héritage Museum. Informations: 459-1528.

à partir du 28 décembre - Je m'appelle Namu: le journal d'une ourse polaire. Cette exposition du musée canadien de la Nature offre aux visiteurs l'occasion de connaître la vie privée d'une ourse polaire. Au Musée Héritage Museum. Info: 459-1528.

RÉGION D'EDMONTON

Jusqu'au 17 décembre - Nouvelles oeuvres d'artistes québécois.es: Bertounesque, Hudon, Leclerc, Paquin et Poirier, au Kathleen Laverty Gallery (10411 - 124 rue). Info: 488-3619.

Jusqu'au 22 décembre - Exposition des oeuvres de la peintre Gisèle Boutin Desjardins, au Centre Marie-Anne-Gaboury (8711 - 82e ave). Info: 468-6983.

2, 3 et 4 décembre - Atelier de Reiki, énergie vitale universelle présenté par Lucie Filion. Local et heure à déterminer. Info: Thérèse, 465-6316.

2 décembre - Lancement d'un nouveau livre de France Levasseur-Ouimet: «Mon grand livre d'images» avec dégustation de vins, au Bistro du Centre Marie-Anne-Gaboury de 17 h 00 à 19 h 00. Entrée gratuite. Info: 468-6983.

2 décembre - «Mon Amour, My Love» film réalisé par Sylvie Van Brabant (ONF) à 20 h 30 au Zeidler Hall du Citadel Theatre (9828 - 101A ave). Entrée gratuite. Info: 468-6934.

3 décembre - Rencontre d'information et de formation pour les comités de parents avec les thèmes suivants: l'importance et les possibilités en francisation, recrutement chez les familles exogames, l'importance de l'animation culturelle et les rôles et responsabilités en éducation, de 9 h 00 à 16 h 30 à la Salle Marlboro de l'hôtel Westin. Info: 468-6934.

10 décembre - Soirée de Noël et Dîner à la fortune du pot organisée par l'Alliance française d'Edmonton. Info: 433-0671.

11 décembre - Noël des Petits: jeux, bricolage, visite du Père Noël, distribution des cadeaux, souper à la fortune du pot. Offert aux membres de l'Union des français à l'étranger à partir de 14 h 00 au St. Vital Senior Citizens' Club (5204A - 50 ave, Beaumont).

13 décembre - Dîner de Noël, offert par le Regroupement des aînés francophones d'Edmonton (RARE) à midi dans la salle paroissiale St-Thomas d'Aquin. Informations: Églande Mercier, 489-4417.

14 décembre - Soirée des Fêtes organisée par l'Association des gens d'affaires d'Edmonton de 17 h 00 à 19 h 00 au Centre Marie-Anne-Gaboury. Info: 944-1351.

16 et 17 décembre - Messiah de Handel avec Hélène Fortin, soprano et le Edmonton Symphony Orchestra à 20 h 00. Info: 428-1414.

31 décembre - R.I.R.E. le 8759e heure. Revue historique de l'année avec Eve-Marie Forcier, Claude Bernatchez, Martin Flibotte, Patrick Thibaudeau, André Roy et Mario Deschamp au Bistro. Info: Huguette au 468-6983. Radiodiffusion du spectacle sur les ondes de CHFA à partir de 23 h 00.

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Cours de gymnastique en français, offerts par le club de gymnastique ORTONA. Info: Michel Arsenault ou Valérie Oudin 466-3547.

Parties de carte organisées par la Fraternité d'âge d'or de Saint-Thomas d'Aquin à la salle Saint-Jean de l'église Saint-Thomas-d'Aquin, les 2e et 4e mercredis de chaque mois. Tous les aîné.e.s seront les bienvenu.e.s. Info: 469-3073 ou 466-1258.

La Ribambelle, groupe de jeux pour enfants d'âge préscolaire. Jeux libres, lecture, musique, bricolage tous les mercredi matins de 10 h 00 à 11 h 30 au sous-sol du Centre 82 (8925 - 82 ave). Info: Danielle, 465-1909.

Sessions d'information et de soutien pour prévenir la violence familiale, #300, 9119 82e ave. Rencontres les mercredis à 19 h 00. Info: 428-2625.

Soirées de conversation offertes par l'Alliance française (#300, 10318 - 82 avenue) tous les jeudis soirs de 19 h 00 à 21 h 00. Info: 433-0671.

Bistro (restaurant situé au 8711 - 82 ave) ouvert tous les vendredis soirs de 16h00 à 4h00. Menu à la carte. Centre Marie-Anne Gaboury. Info: 466-4326.

La Bibliothèque de l'Alliance Française est ouverte le jeudi soir de 19h00 à 21h00. Venez découvrir nos trésors (#300, 10318-82e avenue).

La décadence, programme radiophonique à CJSR, 88,5 FM chaque mardi soir de 21 h 00 à 22 h 00, présenté par l'A.U.F.S.J.. Musique, forum, sujets variés, actualités, en français.

Parties de bridge le jeudi après-midi au Manoir St-Thomas à 13h30.

Parties de bridge tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim. Informations: Églande Mercier, 489-4417.

Société généalogique du Nord-Ouest - offre des ateliers d'initiation et d'orientation pour les personnes intéressées à la généalogie, au centre de recherche à #200, 10008 - 109 rue. Le centre généalogique est ouvert chaque lundi, mardi et mercredi de 10 h 00 à 15 h 00 sauf les jours fériés. Le dernier mercredi de chaque mois, le Centre ouvre à 19 h 00. Info: 424-2476.

RÉGION DE LETHBRIDGE

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Cours de français pour adultes offerts par le CREF les mercredi soirs de 19 h 00 à 21 h 00, au Centre culturel de l'A.C.F.A.. Il n'est pas trop tard pour vous joindre au groupe.

Le Centre de Ressources du CREFL est ouvert tous les samedis matins de 11 h 00 à 12 h 00, sous la gérance de Lise Dumont, au Centre Culturel de l'A.C.F.A.. Pour une cotisation de 5,00$ par an, vous pouvez emprunter livres, jeux, cassettes vidéo et audio pour une durée de deux semaines à la fois (renouvelable).

RÉGION DE PLAMONDON - LAC-LA-BICHE

2 et 16 décembre - Boîte à chanson, soirées rencontre au Centre scolaire communautaire de 19 h 00 à 24 h 00. Info: Denise Hart, 798-2041.

3, 10 et 17 décembre - Matinée de chant (suivie d'un café au restaurant Rendez Vous) au Centre scolaire communautaire de 11 h 00 13 h 00. Info: Denise Hart, 798-2041.

5 et 19 décembre - Cours de perfectionnement en français au Centre scolaire communautaire à 19 h 00. Info: Raymond Demers, 798-2041.

5 décembre - Cours de danse en ligne offert par Victor Toutant au Centre scolaire communautaire à 20 h 00. Coût: 20$/non-membres, 25$/ membres. Info: Denise Hart ou Mireille Ménard, 798-2041.

7, 14 et 21 décembre - Cours de gigue au Centre scolaire communautaire de 16 h 00 à 17 h 00. Coûts: 20$/membres, 25$/non-membres, 35$/famille (2 enfants ou plus). Info: Karen Levoir, 798-2041.

9 décembre - «Je développe mon autonomie», «Comprendre le sens de la spiritualité» et «Perspectives d'avenir», 6e rencontre de «Vieillir en santé» offerte par la Fédération des aîné.e.s franco-albertain.e.s. Informations: Denise Hart, 798-2041.

15 décembre - Spectacle de Noël au Centre scolaire communautaire à 19 h 00. Info: Annie Ouellet et Raymond Demers, 798-2041.

RÉGION DE SAINT-PAUL

jusqu'au 16 décembre - Exposition de poupées au Musée historique de Saint-Paul. Entrée gratuite. Info: 645-4800.

4 décembre - «Mon amour, My Love», film de Sylvie Van Brabant (ONF) au Petit Théâtre de l'École Régionale, suivi d'une dégustation de vin et fromages. Entrée gratuite. Info: Jean-François, 645-4800.

10 et 11 décembre - Vente de Noël à la Boutique Rendez-Vous. Cartes, livres, disques compacts et cassettes, de 10 h 00 à 16 h 00 et de le dimanche de 11 h 30 à 12 h 30. Info: 645-4800.

11 décembre - Brunch de Noël sous le thème de l'année internationale de la famille au Centre culturel de Saint-Paul. Info: 645-4800.

• La «Semaine des archives»

Sur la route du passé: 25 km de documents

MICHEL BOUCHARD

EDMONTON—«Le jeudi saint, le père Marchand se trouvait avec son confrère du lac la Grenouille ... dans l'église du père Fafard. Pendant l'office, les guerriers de gros Ours forcèrent à y entrer les différents Blancs de la place, catholiques et protestants, ils y entrèrent eux-mêmes en costume de guerre, c'est-à-dire, à peu près nus, et tatoués d'une manière étrange», raconte l'abbé Beillevaire de la mission de Saint-Albert dans une lettre rédigée en 1885 décrivant les événements entourant la révolte de Saskatchewan (1884-1885) dirigée par Louis Riel.

«... lorsque l'agent du gouvernement auprès des sauvages refusa d'obéir, poursuit-il, aussitôt une balle le fit tomber mort sur place. Le signal était donné, un second tomba presque en même temps à côté du premier, puis un troisième... ». Cette lettre, un document parmi des milliers, est conservée aux Archives provinciales. Tous sont invités aux Archives la semaine du 4 décembre pour découvrir leur patrimoine historique. Divers ateliers et activités sont organisés pour cette «Semaine des archives».



Photo: Michel Bouchard

L'archiviste Claude Roberto avec un «tableau-catéchisme» du père Lacombe.

L'archiviste Claude Roberto explique qu'elle et ses collègues sont toujours à la recherche de photos et documents qui ont une importance. Les Archives conservent de nombreux documents gouvernementaux et associatifs, mais recherchent aussi des documents de particuliers qui relatent leur vie quotidienne. «Par exemple, des lettres de grands-parents qu'on retrouverait dans un grenier, cela nous intéresse, explique-t-elle. La province a tellement évolué. Elle est passée en 100 ans de l'ère des pionniers à l'ère électronique.»

Elle explique que souvent des documents d'importance historique sont détruits car les gens n'en connaissent pas la valeur. Des documents très recherchés sont ceux qui racontent l'histoire des femmes et leur vie quotidienne. L'archiviste explique que «traditionnellement, les femmes n'écrivaient pas beaucoup. En général, ce sont les politiciens et ceux qui étaient instruits, des hommes pour la plupart, qui laissaient des témoignages écrits.» Les documents qui existent, et qui proviennent très souvent des communautés religieuses, décrivent très rarement ce que pensaient et ressentaient ces femmes.

Claude Roberto raconte que les archives ont récemment obtenu les papiers de Lucien Maynard, ministre provincial dans les années 1930 à 1950, juge et ancien président de l'ACFA. Ces documents jetteront un éclairage nouveau sur l'histoire de l'Alberta. «Ces documents sont importants car ils nous en apprennent davantage sur la période de années 1930 et 1940 en Alberta, explique-t-elle. Ces papiers nous donnent des renseignements sur le Parti du crédit social et le gouvernement albertain de ces années-là.»

Très souvent, les données historiques sont incomplètes. Claude Roberto raconte que les Archives aimeraient bien, par exemple, retrouver les documents administratifs du journal francophone d'Edmonton *L'Union* qui a eu une grande importance au début de ce siècle.

Pour ceux qui sont passionés d'histoire, les Archives sont toujours à la recherche de bénévoles. Pour plus de renseignements composez le 427-1750.

• Jocelyne Verret-Chiasson

Laisser libre cours à son imagination



Photo: Carole Thibeault

Jocelyne Verret-Chiasson lit ses poèmes, accompagnée à la guitare par Rose O'Connor.

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON — Jocelyne Verret-Chiasson a fait une lecture de son dernier recueil de poèmes, la semaine dernière, dans une petite boutique de papier d'Edmonton appelée Indigo Print and Paperworks. Les poèmes, que l'auteure a écrits au cours de la dernière année, sont inspirés de la forêt albertaine et de l'océan Atlantique.

Après avoir vu les poèmes exposés au festival «The Work», en août dernier, deux représentants de la librairie Strange frames on Whyte ont demandé à l'auteure de trouver un format de présentation accessible. C'est alors qu'est né le recueil, qui est également un mélange entre la littérature et l'art visuel. La couverture est faite de fibres de coton ou de paille de papier de riz. Jocelyne Verret-Chiasson, qui

suite à la page 14

Calendrier culturel de novembre...

Suite de la région de Saint-Paul

16 décembre - Danse de Noël à l'école du Sommet. Invités: élèves du secondaire de l'école voyageur (Medley) et Plamondon.

18 décembre - Concert des Blés d'Or au petit théâtre de l'École Régionale à 12 h 30. Entrée gratuite. Info: 645-4410.

22 décembre - Concert de Noël offert par l'école de Mallaig à 19 h 30 à l'église Sain-Jean-de-Brébeuf. Entrée gratuite. Info: 645-3033.

22 décembre - Concert de Noël de l'école du Sommet au Centre de l'âge d'or de Saint-Paul. Entrée gratuite. Info: 645-1949.

RÉGION DE RIVIÈRE-LA-PAIX

3 décembre - Souper/soirée annuelle au bénéfice de La Société historique et généalogique de Smoky River avec soirée de talents locaux, au Guy-Donnelly Sportex à Donnelly. Entrée: 12$/adulte, 5$/enfant. Info: Diane Laurin, 925-3801.

4 décembre - Dîner aux tourtières et Bazar au sous-sol de la cathédrale à McLennan à midi. Entrée: 5$/adultes, 2$/enfants. Info: Rollande Dubrule au 324-3987 ou 324-3923.

11 décembre - Souper à la fortune du pot suivi d'un Bingo à la dinde au Centre des chevaliers de Colomb à Falher à 17 h 30. Coût: 0,25/carte/jeu. Info: Fernand Bouliane, 837-2476.

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

ST-ISIDORE

- **Soirées de divertissement** au Club Bar-Bar tous les vendredi soirs. Entrée: gratuit/membres, 5$/non-membres. Info: Sophie, 624-5635.
- **Club du bon temps de St-Isidore** offre des activités sociales tous les samedis soirs à partir de 19 h 30. Info: 624-8283.

TANGENT

- **Le Club des aînés** se rencontre pour jouer aux cartes et d'autres jeux les mardis au Centre culturel. Info: Irène, 359-2136.
- **Le Club de bridge** se rencontre au Centre culturel les lundis à 19 h 30. Info: Philippe, 359-2127.

FALHER

- **La joujouthèque/mini centre de ressources** située au local du CREF au Centre Notre-Dame ouvre ses portes les lundi, mardi et mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 15 h 00. Info: 837-3400.



MESSES EN FRANÇAIS

BONNYVILLE

24 décembre - Messes en français à 20 h 30 et à minuit à la Paroisse St-Louis. Info: Doreen, 826-3010.

25 décembre - Messe bilingue à 10 h 30. Info: Doreen, 826-3010.

FORT MCMURRAY

24 décembre - Messe de Noël en français à l'église St. John's à 20 h 30.

Saint-Paul veut un centre scolaire communautaire

J.-F. COULOMBE

ST-PAUL — La communauté de Saint-Paul a établi que la création d'un centre scolaire communautaire constitue sa priorité numéro un pour l'année 1995-1996. Cette décision a été prise par les représentants des principaux organismes et institutions francophones de la région qui se sont réunis en table de concertation le 17 novembre.

Pour les participants, la création d'un centre scolaire communautaire ne signifie pas la construction d'un nouvel édifice. On cherche plutôt à intégrer totalement sous un même toit toutes les activités scolaires et communautaires de la région. L'école et les différents organismes à but non lucratif partageraient donc, selon le projet, une administration et des locaux communs afin d'assurer de manière plus efficace le développement harmonieux de la communauté.

Le premier centre scolaire communautaire est apparu en 1978 à Fredericton. Les centres scolaires communautaires sont rapidement devenus, partout où ils ont été créés, le point de ralliement de la communauté. Ils représentent le lieu par excellence où les membres de la communauté peuvent développer pleinement leur identité culturelle et linguistique, du préscolaire jusqu'au troisième âge.

La seconde priorité dégagée lors de la réunion rejoint un peu la première. Elle vise à établir une meilleure collaboration entre l'école et les divers organismes en matière de recrutement. Angèle Buteau, coordonnatrice au Centre éducatif communautaire de l'Alberta, a proposé que ce projet soit désormais désigné par l'acronyme CROIRE (Concertation et rationalisation des organismes et institutions pour le recrutement et l'éducation).

Les participants à la réunion ont également décidé que, en ordre d'importance, le dossier jeunesse, le secteur socio-culturel, l'éducation permanente et la création d'une fondation qui décernerait des bourses d'études, seront les autres priorités pour leur région cette année.

Un sondage sur la confessionnalité

[illegible]

EDMONTON — Le Conseil scolaire régional francophone du Centre-Nord effectuera bientôt un sondage sur la confessionnalité pour connaître les besoins de sa clientèle en matière d'éducation religieuse. Cette initiative fait suite aux revendications qu'un groupe de parents en faveur de l'école non confessionnelle avait lancées en septembre dernier.

Selon Frank McMahon, conseiller scolaire et président du Comité d'éducation religieuse catholique et d'éducation non confessionnelle, le sondage veut d'abord connaître les points de vue des différentes personnes touchées par la question dans le milieu scolaire pour ensuite effectuer des changements si nécessaire. Les parents dont les enfants sont inscrits dans les écoles françaises, ceux qui hésitent encore à le faire, les enseignants et les élèves eux-mêmes seront consultés. La firme de consultants Hope Learning Systems devrait remettre son rapport à la mi-février.

L'ensemble de la recherche devrait coûter entre 25 000 $ et 30 000 $ au conseil scolaire. Cet argent provient du budget prévu pour la promotion et le recrutement. «Pour nous, c'est une question d'augmenter la clientèle à laquelle on peut offrir le service. Le budget prévu pour la promotion veut assurer que tous ceux qui sont admissibles soient mis au courant des services qui sont disponibles», affirme Frank McMahon.

En parlant de promotion et de recrutement, le conseil scolaire vient également d'embaucher un nouveau directeur pour son Bureau de développement, promotion et recrutement. Lucien Larose entrera en fonction le 5 décembre.

Enfin, le directeur de l'école Maurice-Lavallée quittera son poste bientôt. Le conseil devrait ouvrir la période de mises en candidatures sous peu.

Compte rendu de la rencontre
concernant la création de la
Fondation franco-albertaine (La F.F.A.)
Edmonton (Le Bistro), le 5 novembre 1994 (13h00-15h00)

présences

Me Roy Klassen	Comité ad hoc de la Fondation (Agent de développement)
Jeannette Létourneau	Présidente, Fédération des aîné.e.s franco-albertaine.e.s
Germaine Tremblay	Paroisse St-Joachim (Edmonton)
Pierre Brault	Association des gens d'affaires d'Edmonton
Denis Meilleur	Société du centre scolaire-communautaire de Calgary
Agathe Gaulin CÉCA	Faculté St-Jean
Madeleine Mercier	Présidente, A.C.F.A. rég. d'Edmonton
André Boudreau	Centre Marie-Anne-Gaboury, Edmonton
Suzanne Corneau	Société éducative de l'Alberta, Edmonton
Sophie Fay	Société culturelle Mamowapik
Liliane Peddicord	ministère du Patrimoine canadien
Brigitte Chamberland	La petite école, Legal
Ghislaine Allard	A.C.F.A. Centralta
Claude Moquin	Centre communautaire d'Edmonton
Denis Lefebvre	Association des scouts et guides de l'Alberta
Gilles Bonjean	Association des scouts et guides de l'Alberta
Yvan Beaubien	Fédération des parents francophones de l'Alberta
Carole Thibeault	Le Franco (observatrice)
Denis Tardif	Comité ad hoc de la Fondation
Christiane Spiers	Centre communautaire d'Edmonton
Marguerite McGinnis	Les Chantamis
Paul Denis	A.C.F.A. provinciale
Georges Arès	A.C.F.A. provinciale
Danielle Laurière	A.C.F.A. provinciale
Richard Bélanger	Comité ad hoc de la Fondation /A.C.F.A. Calgary
Laurent Conard	A.C.F.A. provinciale
Jeanne Pfannmuller	Alliance française d'Edmonton

1
Ouverture de la rencontre

Me Roy Klassen (agent de développement de l'A.C.F.A. provinciale) a souhaité la bienvenue à tous.toutes les participant.e.s. Il a présenté les membres du comité ad hoc pour la création d'une fondation de la communauté: Denis Tardif (Edmonton), Denis Lord (Edmonton), Me Pierre Comeau (Edmonton), Richard Bélanger (Calgary), Renée Johnson (Edmonton), Jean-Guy Thibaudeau (Fort McMurray).

Me Klassen a expliqué que l'on procède par l'explication des acétates suivie des questions des participant.e.s. Les acétates traitent des objectifs de la rencontre, de l'ordre du jour, de la chronologie, du nom choisi, de l'organigramme et de la source et l'attribution des fonds.

Me Klassen a expliqué le rôle de la FFA. Ce rôle comprendrait la promotion des activités en français partout dans la province, ainsi que la cueillette des fonds nécessaires à ces activités.

2
Organigramme

Les personnes présentes à la réunion ont ensuite discuté du modèle suggéré par le comité sur l'organigramme. Un exemple d'organigramme est reproduit en annexe de ce compte rendu. Me Klassen a expliqué que le modèle choisi ressort des discussions de la part du comité et de l'étude juridique comparative de la Fondation franco-ontarienne et du Francofonds au Manitoba que nous avons prise comme point de départ.

Le comité permanent de nominations est composé d'élu.e.s représentatifs.tives de toutes les régions. Étant donné cette représentativité, ce comité permanent est bien placé pour nommer les administrateurs. Il respecte les règles d'impôt des fondations.

Le comité permanent n'a aucun rôle dans la distribution des fonds. Il a le rôle de convoquer l'assemblée annuelle. Les membres du comité permanent sont les seuls membres de la fondation. Les administrateurs sont nommés par le comité permanent. Ils administrent la FFA et ses fonds. Il s'agit de 9 personnes (contrairement aux 12 indiqués dans l'organigramme). Les administrateurs nomment un jury de sélection pour les subventions. Les administrateurs organisent aussi l'assemblée annuelle publique d'information. Finalement, il n'y a aucun lien de dépendance permis entre ces administrateurs donc on assure une objectivité de sélection.

Me Klassen a ensuite présenté le rôle de «jury de sélection». Ce jury est nommé par les administrateurs. Il évalue les demandes de subvention et les octrois. Il reçoit les demandes, évalue les rapports des organismes qui ont reçu des fonds. Il remet ces mêmes rapports aux administrateurs

L'assemblée annuelle publique d'information suit le modèle manitobain. Cette assemblée favorise la transparence et permet un plus grand rôle aux individus pour connaître le fonctionnement de la FFA.

Mme Agathe Gaulin propose qu'une majorité du jury de sélection soit composé d'administrateurs de la FFA. Cette proposition est appuyée par Mme Jeannette Létourneau. Une discussion s'ensuit. M. Denis Meilleur pense qu'il y aurait une perception de participation si on adoptait cette formule. Mme Madeleine Mercier suggère plutôt de ne pas utiliser la formule «majorité» mais plutôt un nombre précis. Une autre personne se prononce contre la proposition d'avoir des administrateurs au jury car il s'agit d'une entrave à la confiance de la communauté. On préfère donc l'idée d'un seul membre et un seul administrateur siégeant au comité de sélection. La proposition de Mme Gaulin est passée au vote et défaite.

Mme Jeanne Pfannmuller propose qu'un seul administrateur siège au jury de sélection et que cet administrateur n'ait pas le droit de vote au jury. M. Paul Denis appuie cette proposition. Après le vote, les personnes présentes à la réunion approuvent cette proposition.

M. Lefebvre propose qu'au moins cinq personnes avec droit de vote siègent au jury de sélection. M. Denis Meilleur appuie cette proposition. Après le vote, la proposition est acceptée.

M. Gilles Bonjean propose qu'un élu de l'assemblée publique d'information siège au comité permanent de nomination. M. Martin Brault l'appuie. Une discussion s'ensuit quant à la participation de la communauté dans le comité permanent. La proposition de M. Bonjean a été rejetée. Mme Gaulin propose que ceux qui font partie de l'assemblée soient une source possible d'administrateurs.

M. Denis Lefebvre propose, appuyé par M. Denis, que le comité permanent de nominations puisse s'agrandir de représentants de tout organisme provincial répondant aux critères d'admission. M. Georges Arès demande que des critères d'admission au comité permanent soient établis par ce dernier. Après le vote, la proposition de M. Lefebvre est acceptée.

On passe ensuite à la question des sources de financement pour la fondation. Le diagramme en annexe explique le tout. M. Lefebvre explique le rôle des tables de concertation provinciale par rapport à la FFA et au comité conjoint de l'entente Canada-communauté (1994). La table de concertation pourrait avoir un versement d'une manière annuelle. Selon M. Arès, toute somme versée à la FFA tomberait sous un projet spécial sous la rubrique d'autofinancement dans l'entente Canada-communauté.

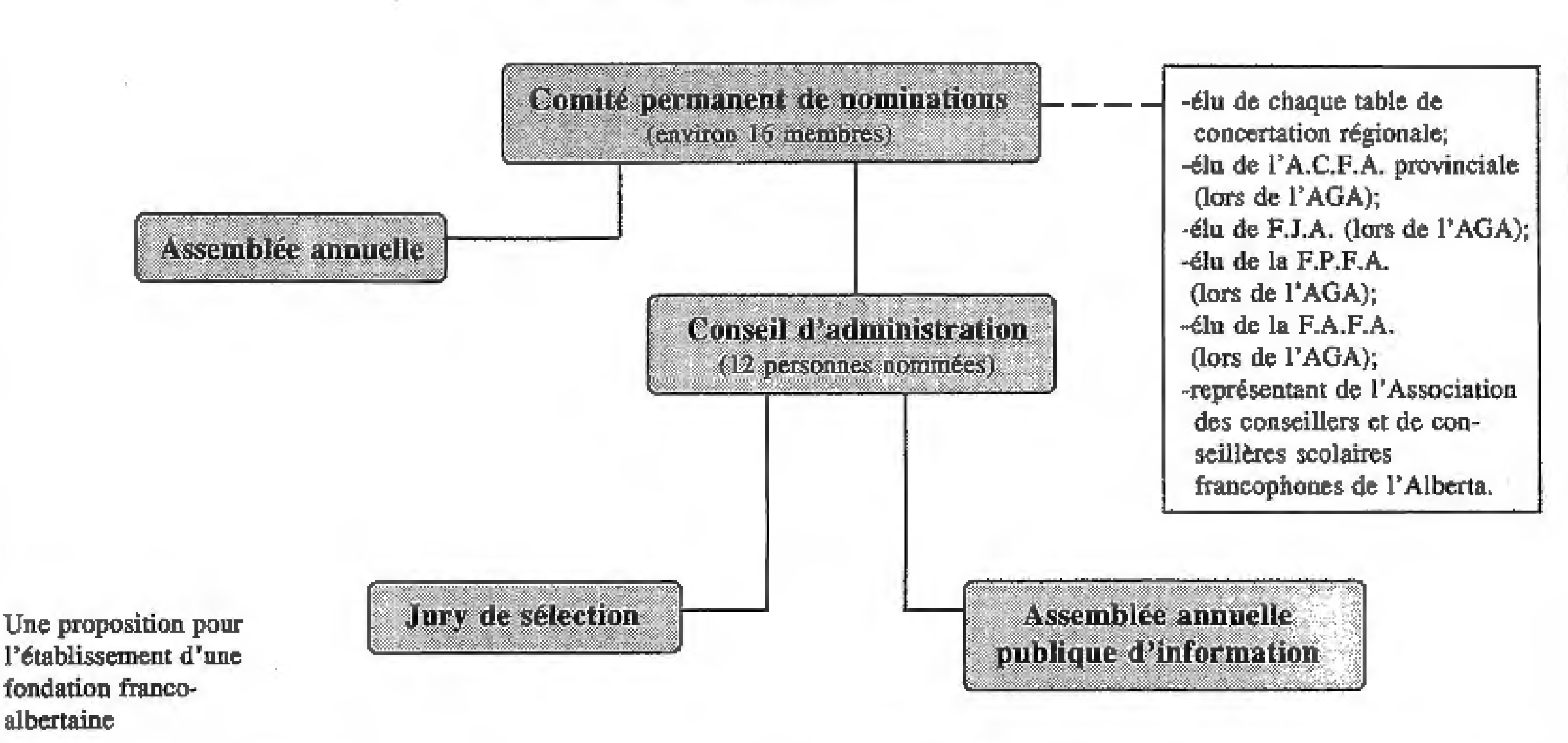
Me Klassen explique les étapes menant à l'échéance. Après discussion il semble qu'il s'écoulerait au moins trois ou quatre mois avant de recevoir un numéro de charité et passer à l'incorporation par la suite. Ensuite il faudrait au moins un an avant de nommer l'administrateur. Mme Mercier propose que Me Klassen veille à l'incorporation et appuie cette proposition, qui est adoptée.

3

Levée de l'assemblée

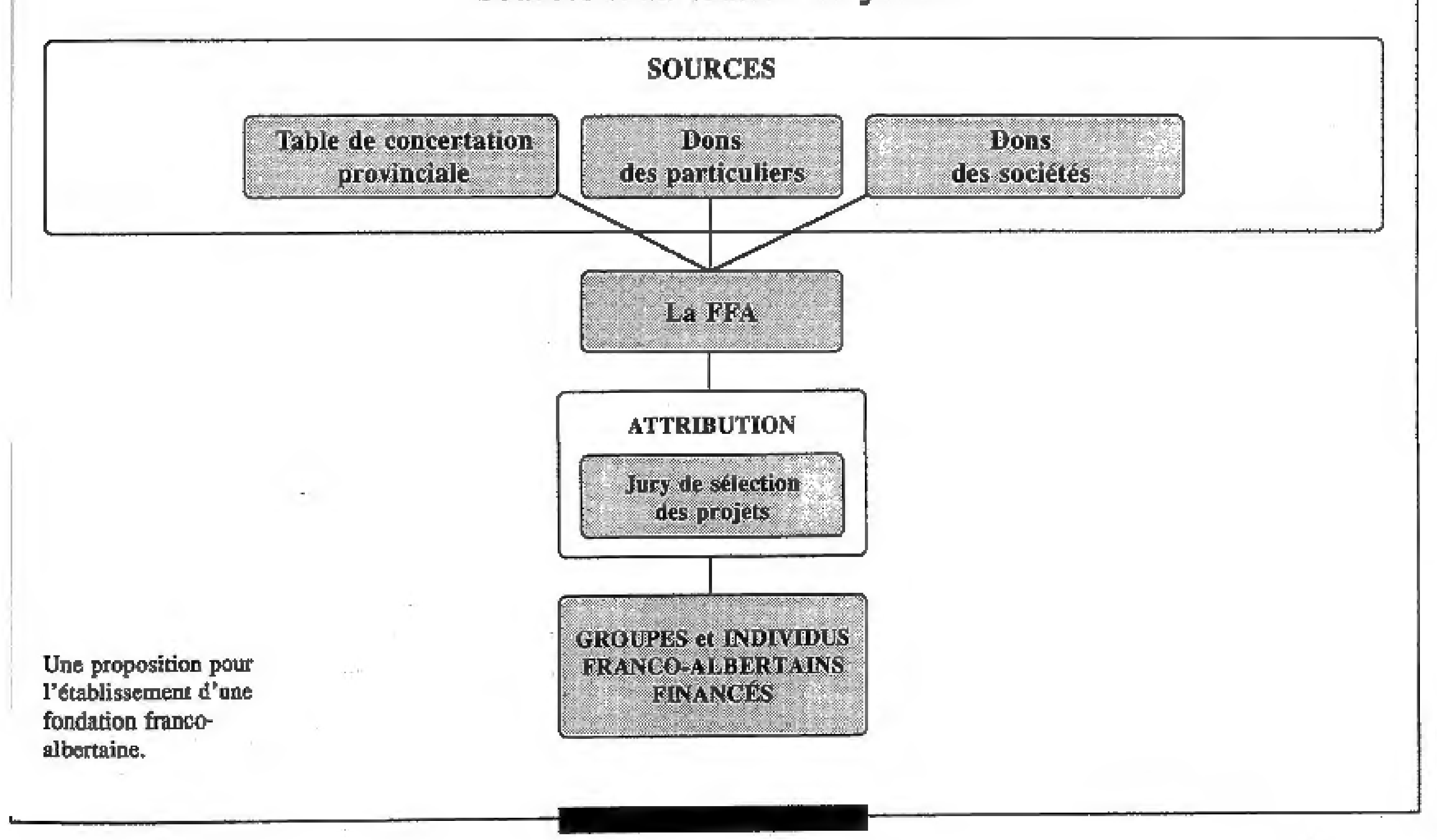
L'ordre du jour étant épuisé, la réunion fut levée.

Organigramme de la FFA



Une proposition pour l'établissement d'une fondation franco-albertaine

Sources et attribution des fonds



Une proposition pour l'établissement d'une fondation franco-albertaine.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi à chaque instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi malgré m'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.)

M.C.G.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi à chaque instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi malgré m'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.)

M.C.G.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi à chaque instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi malgré m'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.)

M.C.G.

Laisser libre cours à son imagination

suite de la page 10

a relié à la main les quelque 110 exemplaires déjà existants, a pris soin d'y coller une plume d'oiseau. Pour elle, il était important de rappeler les éléments naturels desquels le contenu a été inspiré. Les propriétaires de Indigo Print and Paperworks ont créé eux-mêmes le papier. Présentement, les petits livres sont disponibles dans une dizaine de magasins de cadeaux et de librairies d'Edmonton, de Calgary et de Banff, dont Le Carrefour et La Ruelle.

En plus de se concentrer sur l'écriture, Jocelyne Verret-Chiasson continue à travailler à son projet de film *On enjambe les frontières*. Ce film documentaire veut relater l'histoire d'Acadiennes de l'entre-deux-guerres qui ont émigré aux États-Unis et dans l'Ouest canadien. Des extraits d'entrevues qu'elle a réalisées sont présentés le 25 novembre au Bistro du centre Marie-Anne-Gaboury. Cette présentation a pour but de remercier les bailleurs de fonds qui ont contribué au tournage.

Jocelyne Verret-Chiasson aimerait terminer son film au plus tard dans un an. Elle attend cependant l'arrivée de fonds supplémentaires pour tourner les scènes de reconstitutions historiques et faire le montage.

Jocelyne Verret-Chiasson admet que le choix de faire de l'art a été déterminant pour elle. Si les conséquences de ses actions arrivent à point, c'est parce qu'elle a décidé d'y consacrer du temps.

«Je me suis dit que si je n'arrêtais pas d'enseigner, je ne réaliserais pas tous les projets que j'avais en tête, raconte-elle. J'ai choisi l'écriture à plein temps.»

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi à chaque instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi malgré m'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.)

M.C.G.

Mon amour, My Love

EDMONTON — *Mon amour, My Love*, le tout dernier film de la cinéaste franco-albertaine Sylvie Van Brabant sera lancé à Edmonton, le vendredi 2 décembre à 20h30 au théâtre Citadel (Zeidler Hall). Ce film est une production de l'Office national du film en collaboration avec la Commission nationale des parents francophones. Le film sera également projeté le dimanche 4 décembre en présence de la réalisatrice au Petit théâtre de l'École régionale de Saint-Paul.

D'une brûlante actualité, ce film présente la complexe réalité des mariages mixtes, une situation que vivent bon nombre de francophones d'ici. Par l'entremise de la très sympathique Irénée Fourré-Partout, interprétée par Janine Tougas, *Mon amour, My Love* fait une sorte d'inventaire des familles pour en venir à une conclusion troublante: neuf fois sur dix, les enfants issus des unions mixtes sont incapables de s'exprimer en français.

Dans ce documentaire où se mêlent rires et larmes, des familles d'Acadie et du Manitoba témoignent. Des familles où les langues s'entremêlent, parfois s'entrechoquent, et où des couples tentent de trouver un terrain d'entente pour que les enfants puissent se développer harmonieusement et affirmer leur identité.

Avis aux lecteurs

Depuis déjà plus d'un an, *Le Franco* facture à ses lecteurs l'espace nécessaire à la publication des avis de décès, des éloges funèbres, des panégyriques et des témoignages de condoléances. Le tarif qui s'applique dans ces cas est évidemment plus bas que celui qui est facturé aux entreprises et organismes sans but lucratif. Ainsi, par exemple, il en coûtera environ 19,25$ + TPS pour une colonne de 4 pouces de long.

LE FRANCO 465-6581

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 465-6581 avant le lundi à midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923 - 82e Avenue, Edmonton (Alberta) T6C 0Z2

LE FRANCO 465-6581

Cartes d'affaires

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Edmonton

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Thomas d'Aquin
8410 - 89e Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h00

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17h00
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h00

Base militaire d'Edmonton à la chapelle de Lancaster Park
Samedi: 19h00

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h00

Calgary

Sainte-Famille
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17h00
Dimanche: 10h30